

DOMINATIONS & sécurité

Pourquoi la Belgique dispose-t-elle de bombes nucléaires sur son sol ? Pourquoi les États-Unis ont-ils près de 500 bases militaires à travers le monde ? Pourquoi la Chine assure-t-elle une présence maritime depuis ses côtes jusqu'au Golfe d'Aden ? Pourquoi certains États interviennent militairement à certains endroits pour « protéger » les populations et pourquoi pas à d'autres où les populations ont tout autant besoin d'être « protégées » ?

D'un point de vue belge, la présence internationale des États « occidentaux » est le plus souvent présentée dans des objectifs de « maintien de la paix et de la sécurité » tandis que celle de nos « ennemis » est pointée comme déstabilisatrice et insécurisante (voir la fiche « domination par la race »). La présence militaire internationale participe pourtant toujours, à un degré ou à un autre, de la même logique : le déploiement d'un dispositif sécuritaire et militaire afin d'élargir le plus possible la capacité d'action et la marge de manœuvre de chaque État. Comme dirait le célèbre géopolitologue allemand Clausewitz : « la guerre n'est que le prolongement de la politique par d'autres moyens ». La menace de guerre aussi. Cette militarisation accompagne, depuis plusieurs décennies, la mondialisation des échanges et des flux, l'internationalisation d'un système économique concurrentiel et conflictuel : le capitalisme néolibéral (voir fiche « domination du néo-libéralisme »).

Au tournant des années 1980, le dogme des relations internationales (l'approche néoréaliste ou structuro-réaliste) repose sur l'idée que le système international se définit avant tout comme un ordre social et politique singulier, marqué par « la guerre de tous contre tous », du fait qu'il n'existe pas d'institutions supérieures aux États capables d'assurer la paix et la stabilité en appliquant le droit international de manière systématique. De ce fait, les États sont amenés à assurer leur sécurité par eux-mêmes, en accumulant les ressources matérielles de la puissance, parfois via la formation d'alliances (comme l'OTAN). La dissuasion par l'accumulation des ressources matérielles de la puissance. Toutefois, lorsqu'un pays ou une alliance militaire accumule les moyens lui

« SI TU VEUX LA PAIX, PRÉPARE LA GUERRE ». NON-SENS TENACE.

permettant d'augmenter sa propre sécurité, elle diminue mécaniquement la sécurité de tous ses voisins : c'est ce que l'on appelle le dilemme de la sécurité. Accumuler de la puissance pour dissuader toute agression potentielle, entraîne donc des contre-mesures chez les autres, avec pour résultat qu'un supplément de puissance n'augmente pas systématiquement la sécurité, et peut même s'avérer contre-productif. Par conséquent, l'incertitude quant aux intentions de la partie rivale se renforce, et un contexte d'insécurité générale s'ensuit, alors même que l'objectif recherché était celui de la sécurité. Un cercle vicieux.

Depuis septembre 2001, une « nouvelle » catégorie d'ennemi a émergé dans le débat public : le terrorisme dit « djihadiste ». Contrairement aux États, ce nouvel ennemi est diffus, disparate, protéiforme, mondialisé. Il est tant externe, qu'interne : s'il cautionne de plus en plus le déploiement tous azimuts des puissances étatiques, il prolonge également la logique, les méthodes et le vocabulaire de la guerre à l'intérieur de nos frontières : fabrication d'un ennemi culturellement identifié (voir la fiche « domination par la race »), déploiement des militaires dans l'espace public, criminalisation accrue de la migration, multiplication des politiques intrusives et répressives, délitement des normes, érosion de l'État de droit et de la démocratie. Pourtant, cette domination sécuritaire de plus en plus manifeste, qui tend progressivement vers l'arbitraire, ne paraît pas en mesure d'atteindre les objectifs qu'elle s'assigne.

LA « LUTTE CONTRE LE TERRORISME », LIBERTICIDE ET DÉMOCRATICIDE

Une surenchère sécuritaire s'organise à chaque expression de violence politique, particulièrement après un attentat terroriste dit « islamiste ».

La lutte contre le terrorisme à l'intérieur des pays européens et américains présente deux tendances lourdes : un élargissement continu des prérogatives du pouvoir exécutif au détriment des pouvoirs judiciaire et législatif (ce qu'on peut qualifier de « tendance autoritaire ») ainsi qu'une attaque continue contre les droits humains.

La sécurité et la liberté sont présentées comme deux vases communicants : si l'on veut plus de l'un, il faut abandonner un peu de l'autre. Partant de ce principe, les gouvernements ne pourraient combattre efficacement la menace terroriste que s'ils créent un nouveau cadre juridique établissant un nouvel équilibre entre ces deux valeurs. L'une étant subordonnée à l'autre. La sécurité devient la « condition d'exercice » de la liberté.

Tout un système de pratiques d'exception se met en place qui deviennent progressivement la norme, une pratique d'exception venant s'ajouter systématiquement à la précédente. Les attentats dit « djihadiste » et leur spectacularisation laissent les citoyen-ne-s désemparé-e-s, conduisant ainsi vers une inhibition de leur attention et de leur vigilance par rapport aux attaques que ces mesures exceptionnelles, finalement très peu « efficaces », exercent sur la démocratie et sur l'État de droit.

En outre, cette frénésie législative aggrave les tensions et participe aux effets qu'elle cherche justement à combattre. Comme le rappelle le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies : « *Les mesures de lutte contre le terrorisme qui ne respectent pas pleinement les droits de l'homme et l'état de droit contribuent à la radicalisation et sont de nature à alimenter la mobilisation des combattants étrangers* ».⁹

Sans compter les effets que ces législations ont déjà sur les citoyen-ne-s qui n'ont « rien à se reprocher » : surveillance et fichage généralisés, rétrécissement des possibilités d'expression citoyenne, criminalisation des mouvements sociaux, etc.

À QUOI SERT L'ARMÉE ?

Dans l'onglet « À propos de la défense » sur le site de l'armée belge, on peut lire cette unique explication de la raison d'être des missions des militaires belges à l'étranger : « *Une seule mission, mais l'une des plus complexes qui soient. Protéger votre avenir* »⁷. C'est beau. Mais est-ce bien cela qui est véhiculé dans le discours médiatico-politique quand il s'agit de parler de la présence militaire belge et de l'OTAN dans le monde ? Non.

De quel « avenir » s'agit-il ?

Les vidéos de la campagne de recrutement de l'armée belge, « *Notre mission, votre futur* » sont éloquentes sur « l'avenir » dont il est question. Prenons par exemple la vidéo faite par la composante marine⁸ qui débute comme ceci : « *Nous sommes la composante Marine. Notre mission, surveiller et protéger les voies de navigation. Ainsi, nous garantissons votre sécurité et protégeons notre prospérité 24h sur 24, 7 jours sur 7. [...] Nos navires et leurs équipages surveillent notre zone économique exclusive, aussi appelée notre 11^e Province. Nous avons ainsi un impact majeur et direct sur la vie quotidienne en Belgique, car 90% des biens de consommation arrivent jusqu'à nous par la mer* ».

Prospérité. Le mot est posé. Voilà la raison d'être principale de l'armée belge et de l'OTAN dans le monde : garantir notre « prospérité » (l'OTAN parle aussi de « prospérité et mode de vie »). Elle se retrouve dans tous les documents stratégiques de la Belgique et de l'OTAN. Mais jamais dans le débat public et citoyen. C'est ainsi que dans le « *Plan STAR* », document politique central qui encadre l'armée belge jusqu'à 2030, le premier sous-titre du premier chapitre de la première partie s'intitule « La stabilité et la prospérité économiques ». Le troisième sous-titre porte sur un sujet directement lié : « *L'accès aux ressources et l'énergie* ». On apprend donc que : « *Notre développement économique et notre prospérité dépendent de notre environnement direct et de notre capacité à opérer dans un contexte prévisible* », que « *l'architecture économique et commerciale ouverte et mondialisée de la Belgique rend le pays vulnérable à ces politiques* » (les politiques économiques d'autres grandes puissances (ndlr), ou encore que « *Notre prospérité économique, de même que notre développement technologique et numérique, dépendent fortement de l'accès aux ressources* »⁹).

LE PANOPTISME. DE L'ARCHITECTURE DES PRISONS AU CONTRÔLE DE NOS SOCIÉTÉS

Le panoptique est un type d'architecture carcérale conceptualisé par le philosophe Jeremy Bentham où la structure particulière de la prison permet à un gardien perché dans une tour centrale d'observer tou-te-s les prisonnier-e-s sans que ceux-ci puissent savoir s'ils sont réellement surveillé-e-s ou pas. Bentham trouve son inspiration de plans d'usines permettant une surveillance et une coordination d'un grand nombre de travailleur-se-s. Dès le départ, le philosophe souligne les potentialités sociales de cette trouvaille architecturale : « *La morale réformée, la santé préservée, l'industrie revigorée, l'instruction diffusée, les charges publiques allégées, l'économie fortifiée — le noeud gordien des lois sur les pauvres non pas tranché, mais dénoué — tout cela par une simple idée architecturale* » (J. Bentham, *Le Panoptique*, 1780).

Dans *Surveiller et Punir* (1975), le philosophe Michel Foucault consacre un chapitre au panoptique, qu'il présente comme l'archétype des « institutions disciplinaires » (l'école, l'usine, l'entreprise, l'armée, l'hôpital, etc, qui génèrent les coutumes, habitudes et pratiques de nos sociétés). Tous ces « milieux d'enfermement » par lesquels les individus passent et restent sous contrôle.

Constatant la crise existentielle que traversent ces structures collectives que sont les institutions disciplinaires, le philosophe Gilles Deleuze prolongera l'intérêt pour le panoptique en insistant davantage sur l'image abstraite de cette technique qui vise non plus à « voir sans être vu » mais bien à « imposer une conduite quelconque à une multiplicité humaine quelconque »¹.

Deleuze décrit donc notre entrée dans des « sociétés de contrôle » [...] où « *Nous n'avons plus besoin, ou plutôt ceux qui veillent à notre bien n'ont plus besoin ou n'auront plus besoin de milieu d'enfermement* ».

Le concept de « société de contrôle » est repris par Antonio Negri et Michael Hardt dans leur essai *Empire* (2000) où ils poursuivent l'analyse de Deleuze et définissent la « société de contrôle » comme un monde où la domination capitaliste devient totalement diffuse au sein des relations sociales, parce qu'elle est d'abord intégrée par les personnes contrôlées elles-mêmes. En effet, ce nouveau

type d'organisation de nos sociétés, qui s'appuie sur le développement des technologies de l'information et de la communication, semble garantir une plus grande marge de manœuvre aux individus, des espaces-temps plus ouverts et flexibles, une plus grande liberté de mouvement, etc. En apparence, seulement. Car, contrairement aux dispositifs disciplinaires, qui procèdent par l'imposition et la concentration des corps, le mouvement et la liberté de circulation sont les conditions nécessaires à l'exercice du pouvoir dans la société de contrôle qui opère par « *contrôle continu de tous les aspects de l'existence* » et par « *communication instantanée* ».

On peut alors comprendre pourquoi Deleuze soutient que « *l'information, c'est la société de contrôle* ». « *On pourrait dire que la communication, c'est la transmission et la propagation d'une information. Or, une information, c'est quoi ? Une information, c'est un ensemble de mots d'ordre. Quand on vous informe, on vous dit ce que vous êtes censé croire. [...] On nous communique de l'information [...] On ne nous demande pas de croire, on nous demande de nous comporter comme si l'on croyait. C'est cela l'information, la communication — et indépendamment de ces mots d'ordre et de la transmission de ces mots d'ordre, il n'y a pas de communication, il n'y a pas d'information.* »²

Une des conséquences majeures du passage de la société disciplinaire à la société de contrôle, c'est la disparition des individus constitués en « corps », la disparition progressive des identités collectives. L'usine, parallèlement à l'organisation de la force de travail qu'elle permettait, induisait l'organisation de forces collectives de résistance (les syndicats, par exemple). Sous le régime du contrôle, « *l'entreprise ne cesse d'introduire une rivalité inexpiable comme saine émulation, excellente motivation qui oppose les individus entre eux et traverse chacun, le divisant en lui-même* ». Nous ne sommes plus des individus, mais des « *dividus* ». Les appartenances collectives se dissolvent et chacun-e se retrouve isolé-e. Multitude efficace d'individus atomisés.

Loin d'opprimer la liberté individuels et le désir, la reproduction du système capitaliste se réalise avec l'accomplissement des subjectivités par la consommation. La pluralité de points de vue, de modes de vie, des croyances peut parfaitement s'accomplir dans ce nouveau cadre. L'hétérogénéité n'est plus une menace. Elle devient un branding, une opportunité pour de nouveaux marchés. Elle suscite la création de nouveaux besoins.

AVEC L'ARME NUCLÉAIRE, C'EST VRAIMENT MOI LE PLUS FORT

15.000 armes nucléaires sont détenues par neuf pays dans le monde : les États-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, la Chine, la France, l'Inde, le Pakistan, Israël et la Corée du Nord. 2000 têtes nucléaires sont en état d'alerte permanente, prêtes à être lancées en quelques minutes.

La Belgique entrepose environ 20 têtes nucléaires étatsuniennes sur son territoire (à Kleine-Brogel, dans le Limbourg) et ce sont les pilotes belges qui sont entraînés chaque année pour les transporter et les larguer. Ces bombes nucléaires sont en Belgique dans le cadre du « partage du fardeau nucléaire » de l'OTAN.

L'OTAN fait des armes nucléaires, la « *garantie suprême* » de sa sécurité. Cette organisation aspire pourtant officiellement à un monde sans arme nucléaire mais entend garder les siennes « tant qu'il restera des armes nucléaires dans le monde ». Belle mise en abyme. Dans l'entretemps, deux études récentes démontrent qu'une guerre nucléaire régionale impliquant environ 100 bombes comme celle d'Hiroshima, en plus des centaines de millions de mort-e-s qu'elles entraîneraient, perturberaient le climat mondial et la production agricole si gravement que près de 5 milliards (!) de personnes supplémentaires mourir dans les années qui suivent, à cause de l'hiver nucléaire et de la famine généralisée⁴.

Dès lors, qu'est-ce qui permet de justifier le développement, la détention et, donc, la menace d'utilisation de la bombe nucléaire ? Encore et toujours, la « *sécurité* », malgré la menace que leur seule existence fait peser sur l'humanité. Officiellement, l'arme nucléaire est une arme politique de « *dissuasion* ». La dissuasion consiste à prévenir un acte en persuadant l'acteur-riche concerné-e que les coûts d'une telle action excèderaient largement ses bénéfices. La dissuasion nucléaire se base sur la peur, dans les deux camps, du potentiel recours par l'autre à l'arme nucléaire. C'est l'instrument ultime de la puissance d'un État.

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE : DIS-MOI COMMENT TU REGARDES, JE TE DIRAI QUI TU ES.

La volonté de mettre en place un système de surveillance par vidéo s'est implantée et développée à partir des années 1990 dans les grandes villes. Nous assistons depuis à une multiplication des caméras pour « *sécuriser l'espace public* ». Cependant les études qui se succèdent soulignent que le système de caméras de surveillance a très peu d'impact sur la prévention et la résolution des crimes. Un nombre plus élevé de caméras ne prouve pas une diminution du taux de criminalité. Pourquoi, dès lors, continuer dans ce sens ? En Belgique, une étude de 2016 met en exergue la répartition des caméras de vidéosurveillance dans la ville de Bruxelles. D'après cette étude, « *l'analyse géographique [confirme que] les plus hautes concentrations de caméras se trouvent dans les quartiers populaires de Bruxelles, là où la pauvreté ou le chômage sont les plus prégnants, là où les populations les plus jeunes et issues de l'immigration sont les plus nombreuses* »³. Cette conclusion renvoie à celles du chercheur Fabien Jobard du CNRS selon lequel la réalité vécue par la police, entretenue par les politiques, descend d'une longue préoccupation historique de catégorisation de la population : d'abord la pauvre, ensuite l'étranger-e, et l'immigré-e qu'il faut surveiller et contrôler. Ces études démontrent la perpétuation de la stigmatisation de toute une population et des habitant-e-s des quartiers concernés par cette surveillance et contrôle accrus. Une stigmatisation qui entraîne des tensions et du ressentiment.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?



Retrouvez ici la bibliographie et les notes, mais également des rouages complémentaires participant à cette domination.

DANS L'OTAN, 2% DU PIB DES MEMBRES POUR LES DÉPENSES MILITAIRES

Lors du sommet de l'OTAN à Newport au Pays de Galles en 2014, la Belgique et les autres États membres de l'OTAN se sont engagés à consacrer 2% de leur PIB à la « *défense* ». 20% de ce budget devant obligatoirement être consacrés à des achats de matériel militaire. À ce moment, la Belgique était empêtrée dans sa plus longue crise politique. Le gouvernement d'Elio Di Rupo n'avait aucune légitimité démocratique tant il était en affaires courantes lorsqu'il a engagé son pays dans cette augmentation farineuse du budget militaire national (lors du sommet de Newport, la Belgique consacrait moins d'1% de son PIB à la défense nationale). Cet engagement a été suivi par le gouvernement de Charles Michel dans les mois qui ont suivi. Celui-ci a en effet conclu des contrats d'achats militaires pour un montant total de 9,2 milliards d'euros (!) (34 avions de combat F35, 6 navires, 2 chasseurs de mine, des centaines de véhicules blindés légers, des drones de reconnaissance et de combat, etc.). En juin 2022, alors que le pays sort exsangue de la crise sanitaire liée au Covid-19 et que la crise énergétique s'annonce déjà catastrophique pour la population, l'invasion russe de l'Ukraine sert de justification au plan STAR de la Ministre Dedonder. Ce plan entend prolonger l'engagement pris par la Belgique lors du Sommet de 2014. Il vise à baliser l'accroissement du budget de la défense à l'horizon 2030 à 1,54% du PIB. Le budget 2022 est alors établi à 4,2 milliards d'euros et croîtra vers 6,9 milliards d'euros d'ici 2030. De nouveaux investissements sont également prévus à hauteur de... 10,2 milliards d'euros, qui viennent donc s'ajouter aux 9,2 milliards déjà engagés par le gouvernement Michel en 2016.

Rappelons à titre de comparaison que plus de 2 millions de Belges, soit près d'un belge sur cinq (18,7%), courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, que 13,2% des Belges vivent dans un ménage dont le revenu total disponible est inférieur au seuil de pauvreté ou encore que plus d'un-e Belge sur 20 (5,8%) souffre de privation matérielle et sociale sévère⁶. Quand on sait que la pauvreté est la première cause de la violence, l'augmentation farineuse des dépenses militaires et le déniement de la lutte contre la pauvreté, c'est comme le serpent qui se mord la queue.

OUVRIR DES POSSIBLES

Le sécuritarisme et le militarisme ne résolvent rien des enjeux qu'ils entendent officiellement combattre. Pourtant, on leur sacrifie nos droits et libertés, souvent avec le consentement du plus grand nombre. Ce faisant, l'arsenal répressif quadrille de plus en plus la société et rend progressivement toute contestation sociale périlleuse. Et parmi les citoyen-ne-s « *qui n'ont rien à se reprocher* », la défiance devient la norme, le contrôle est intériorisé. Nos sociétés s'atomisent.

Bien sûr, la « *sécurité* » est une nécessité, un droit absolu. La poursuivre est un devoir. Mais qu'est-ce que la sécurité ? Implicitement, dès que le terme « *sécurité* » est soulevé dans le débat public, on pense aux armes, à la surveillance, au fichage. Une autre approche de la sécurité propose de questionner les causes de la violence. De les expliquer pour mieux les surmonter, en évitant autant que possible le développement exponentiel de l'appareil sécuritaire qui

oublie ces causes pour ne travailler que sur les conséquences de la violence. Cette approche s'appelle la « *sécurité humaine* ».

Travailler à la paix, c'est lutter contre les inégalités structurelles et les rapports de domination. On ne peut vouloir la paix sans comprendre ce qui, structurellement, permet la guerre. Nos sociétés sont structurées par des mécanismes et des rapports de domination qui nourrissent le ressentiment et facilitent l'expression de la violence.

Notre système de développement, le capitalisme néolibéral mondialisé, fournit le cadre de ces rapports structurels de domination (même si ces rapports ne se résument pas au capitalisme). Le capitalisme – et tous les systèmes de développement basés sur le productivisme et l'extractivisme – qui est fondé sur une contradiction fondamentale, indépassable, elle-même vectrice de tensions et de conflictualité : l'infinité des besoins et de la croissance dans la finitude du monde.

Logiques de dominations

Dominations logiques ?

La CNAPD est une organisation du mouvement de la paix belge. Son équipe et ses associations membres maintiennent une réflexion constante sur la paix et les conditions de sa réalisation.

Or nous constatons que les conflits sont réglés par la violence dans la majorité des cas, aussi bien dans le cadre de nos relations interpersonnelles, où nous avons tendance à vouloir établir des rapports de domination et régler nos différends par la force plutôt que par la négociation, le dialogue ou la coopération, que dans le cadre des relations internationales, où les interventions militaires sont le plus souvent privilégiées comme outil de résolution des conflits, au détriment des moyens diplomatiques.

Si les violences physiques sont relativement faciles à objectiver par rapport aux violences structurelles ou symboliques et sont par conséquent fréquemment analysées et discutées, il nous est apparu que ces dernières, les violences structurelles et symboliques, imputables aux logiques de domination, étaient en revanche largement absentes des considérations pacifistes.

D'où cet outil, « Logiques de domination », dont l'objectif est de mettre en lumière les dominations sociologiques et les violences qu'elles engendrent en tant qu'obstacles au développement d'une culture de paix durable dans nos sociétés.

En vous souhaitant une lecture enrichissante,

L'équipe de la CNAPD

DOMINATION DE CLASSE

DOMINATION PATRIARCALE

DOMINATION PAR LA RACE

DOMINATION DU NÉO-LIBÉRALISME

DOMINATIONS & SÉCURITÉ

DOMINATION SUR L'ENVIRONNEMENT

PERFECTUS ?



Ce jeu de société vous embarque pour un voyage au cœur des rouages de la domination. Une aventure spatiale pour réinventer nos sociétés. Initiateur de réflexions et débats, « Bienvenue sur Perfectus » questionne les dynamiques qui génèrent violences et inégalités. L'objectif ? Élaborer ensemble une réflexion critique sur d'autres manières de faire société, de créer du lien et de construire ensemble une culture de paix.